

heurs, à la veuve, à l'ouvrier sans travail, à l'orphelin, etc.

Voilà la Crèche telle que je la comprends. Elle consacre pour premier principe que l'enfant doit être enlevé à l'éducation maternelle et soumis à l'éducation collective ; en d'autres termes, elle pose en fait contrairement à votre crèche et à la civilisation en général, qu'il ne suffit pas qu'une femme puisse faire des enfants pour savoir les élever et que ce n'est que par un établissement semblable à celui que je propose qu'il est possible de généraliser les soins nécessaires à ces jeunes êtres. En effet, du moment où toute femme qui devient mère n'est plus condamnée à allaiter, d'un autre côté du moment où vous diminuez le nombre des nourrices, soit en leur donnant deux nourrissons, soit en employant l'allaitement artificiel, vous pouvez choisir votre personnel, vous pouvez trouver pour directrice une femme qui réunisse les qualités désirables, des nourrices de bonne santé. Rien n'est plus facile que d'approprier leur lait à l'âge, à la constitution, au tempérament, à l'état des organes de l'enfant, et de régénérer ces êtres faibles comme la greffe et un bon sol régénèrent le sauvageon. La maison n'aura ni la dégoûtante malpropreté de la chaumière ni les lambris dorés de nos palais ; mais elle sera bien appropriée à ses usages ; elle sera placée à la campagne et non à la ville comme votre crèche ; dans un beau site au lieu d'être dans un quartier bien peuplé et partant bien malsain, comme la vôtre doit l'être, sous peine de devenir inutile. La précaution de ne pas laisser les enfants, le jour, dans la salle où ils auront passé la nuit, donnera la facilité de renouveler l'air et de prévenir jusqu'à la crainte des épidémies. Elle sera pourvue de couchettes, de berceaux, de hamacs, de chaises, de fauteuils, de charriots, de joujoux de tout genre ; des tapis épais couvriront le plancher. Un médecin la visitera tous les jours ; changera les nourrices si cela est nécessaire, déterminera de quel lait on se servira en cas d'allaitement artificiel ; car le lait d'ânesse, le lait de chèvre et le lait de vache ont chacun des qualités spéciales. Les ani-